



Bulletin  
municipal  
Octobre 2023  
n°108



aufilduBonson

<https://www.facebook.com/MairieDeBonson/>

/ [www.mairie-bonson.fr](http://www.mairie-bonson.fr)

# Informations municipales

Sommaire : Informations Municipales Page 2

Enfance Jeunesse Page 17

Vivre ensemble Page 22

Saison Culturelle Page 27

Associations Page 29

## Edito

Chères Bonsonnaises, Chers Bonsonnais,

Nous sommes à mi-mandat municipal, le bilan qui en découle est un moment important. Il permet de partager ensemble, une radiographie du chemin parcouru et un aperçu des horizons encore devant nous. Il est en cours de réalisation et sera publié dans le bulletin de Janvier 2024. Nous vous présenterons la synthèse des actions, travaux et réalisations finalisés ainsi que les projets et perspectives jusqu'en 2026.

Nous essayons, autant que faire ce peu, de tenir nos engagements pris en 2020, telle que la construction de nouvelles aires de jeux pour nos petits bonsonnais. Une superbe structure, choisie en commission enfance-jeunesse et par notre Conseil Municipal des enfants, est à votre disposition au sein du parc de la Pierre. Aussi, nous écoutons les doléances des administrés, notamment en termes de sécurité, avec la mise en place d'un plateau traversant/ralentisseur, avenue de la mairie.



Nous œuvrons également pour nos ainés puisque le Pass'Seniors, tant attendu, est en cours d'élaboration. Il offrira, pour une participation symbolique, un accès privilégié à la culture, au numérique, à la mobilité, aux sports ainsi qu'aux nombreuses animations organisées tout au long de l'année par la commune et le Centre Communal d'Action Sociale. Il constitue un moyen de lutte contre l'isolement et encourage l'autonomie sociale des seniors. Par cet outil, nous souhaitons également nouer une complicité intergénérationnelle.

En attendant de vous rencontrer lors des traditionnelles festivités de fin d'année à Bonson, je vous souhaite, au nom de la municipalité, de bonnes fêtes !

Bien cordialement,

Votre Maire,  
Thierry DEVILLE

Aire de jeux – Parc de la Pierre



Plateau traversant – Avenue de la mairie



# Location des courts de tennis à la population



Afin d'encourager les pratiques sportives et permettre aux habitants de s'entraîner, que vous soyez un sportif aguerri ou du dimanche, débutant ou expérimenté, la Ville de Bonson vous propose prochainement l'utilisation des courts de tennis.

Situés au complexe sportif face à l'Espace Barbara, ces courts seront accessibles après réservation sur le site « Balle jaune ».

- 10€ de l'heure pour la réservation d'un court.

Pour plus informations, merci de contacter :  
[sports@mairie-bonson.fr](mailto:sports@mairie-bonson.fr)

<https://ballejaune.com/fr-fr/connect>



Transport de Personnes à Mobilité Réduite (TPMR)  
Transport de colis urgents



04 77 02 01 25

En 2024, la Commune de BONSON réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024

## Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. **Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.**

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Vous n'avez reçu aucun document, contactez-nous au standard de la mairie (04-77-55-14-16).

**Les photos des agents recenseurs seront disponibles sur le site internet de la Commune et à l'accueil de la Mairie en début d'année.**



**Où suis-je recensé ?**

**Vous êtes recensé dans votre résidence principale :** le logement que vous occupez quotidiennement.

**Et si je ne suis pas chez moi ?** Vous pouvez contacter votre mairie pour savoir si vous êtes concerné cette année. Si c'est le cas, elle vous expliquera comment procéder.

**Je suis étudiant Suis-je recensé chez moi ou chez mes parents ?** Vous êtes recensé là où vous vivez pour vos études et où vous passez le plus de temps.

**Je suis étranger** Vous êtes recensé dans votre résidence en France si vous êtes sur le territoire depuis ou pour au moins 1 an.

**Militaire, je vis dans une caserne** Vous êtes recensé dans votre caserne.

**Je vis dans une habitation mobile** Vous êtes recensé sur place les deux premiers jours de la collecte, par un agent recenseur.

**J'habite dans un logement communautaire** (maison de retraite, internat, cité universitaire...) Vous êtes recensé par un enquêteur de l'Insee.

**Si vous êtes recensé cette année, vous serez informé par un courrier de votre mairie.**

Plus d'infos sur [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)

PARTIES PRÉPARATOIRES

## Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements...**

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter :

**Madame Joëlle CALTAGIRONE au 04 77 55 55 41 ou par mail à l'adresse suivante :**  
[recensement@mairie-bonson.fr](mailto:recensement@mairie-bonson.fr)

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)

## Recensement de la population 2024

# Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

## ... mon logement ?

**Année de construction, surface, etc.**  
connaître votre **type d'habitation**,  
c'est pouvoir anticiper les besoins  
de construction dans votre ville.

## ... mon foyer ?

**Les caractéristiques de votre foyer**  
pour permettre d'évaluer l'évolution  
**de la population et ses besoins futurs** :  
crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

## ... mon travail ?

**Lieu de travail, secteur d'activité,  
situation professionnelle, etc.**  
connaître votre **situation  
professionnelle** permet  
de comprendre l'activité  
économique des communes,  
accompagner leur développement,  
et mesurer les mobilités entre  
le domicile et le travail.

## ... mes habitudes de vie ?

**Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc.**  
connaître **vos habitudes de vie** permet d'ajuster  
l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.

## ... mes données personnelles ?

**Nom, prénom, etc.**  
vos données personnelles sont recueillies  
afin de **ne pas vous compter plusieurs fois**.  
Elles sont ensuite supprimées des bases  
de données.

En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État  
de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !

 [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)

Les traitements de ces données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes  
au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés (CNIL).

# Devenez guide composteur-pailleur

Loire Forez agglomération souhaite déployer un nouveau réseau de 16 guides composteurs pailleurs afin d'accompagner l'accélération du déploiement du compostage. En effet, ce déploiement constitue un enjeu majeur pour faire baisser nos tonnages de déchets. Un guide composteur :



- est un maillon essentiel du réseau et notre interlocuteur privilégié sur le terrain.
- peut intervenir sur des sites de compostage, à proximité de chez lui, sur demande de Loire Forez agglomération, de la mairie ou des habitants,
- communique les bonnes pratiques du compostage et du paillage,
- peut animer des temps de convivialité au niveau d'un site, de la commune, du territoire (Semaine nationale du compostage, Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, foire, ou nous accompagner lors des séances sur le compostage individuel animées par les agents LFA dans les communes).

Si vous êtes intéressé pour devenir guide composteur pailleur et suivre une formation le 13 novembre : rendez-vous sur le site <https://www.loireforez.fr/services-auquotidien/dechets/compostage/guides-composteurs-pailleurs/> Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter Cindy BOUCHET [cindybouchet@loireforez.fr](mailto:cindybouchet@loireforez.fr) 04 26 54 70 58 et Dominique SAUVIGNET [dominiquebonfils@loireforez.fr](mailto:dominiquebonfils@loireforez.fr) / 04 26 54 70 83

## Compostage :

### ATTENTION !

**TOUS LES MÉNAGES DEVRONT POUVOIR TRIER LEURS DÉCHETS ALIMENTAIRES A PARTIR DU 1ER JANVIER 2024**

Les biodéchets représentent aujourd'hui le tiers de nos déchets ménagers et la loi anti-gaspillage adoptée en février 2020 prévoit l'obligation du tri à la source de ces biodéchets au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2024.



## Réunion d'informations

Le compostage est le meilleur moyen de valoriser ses déchets de cuisine ou de jardin et permet de réduire ses déchets d'au moins 60 kg par an ! C'est bon pour la terre, le potager et la planète.

Pour faciliter cette démarche, Loire Forez agglomération propose des séances d'information gratuites afin de répondre à vos questions sur le compostage : comment bien composter ? Quand récolter ? Comment utiliser le compost ? Quels sont les intérêts du paillage ? Et vous accompagne pour la mise en place de sites de compostage partagé.

### ACHETER UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL À TARIF PRÉFÉRENTIEL

A l'issue de ce temps d'échange, vous pourrez, si vous le souhaitez, acheter un composteur à tarif préférentiel. (A noter : l'achat de composteur est possible uniquement à l'issue d'une séance d'information et sur inscription.) Loire Forez organise différentes séances d'information sur le compostage (voir site LFA) et sur notre commune :

## Samedi 02 décembre 2023 - 10h - Bonson - Espace Barbara

Rappel : pour l'achat d'un composteur individuel, la commune de Bonson offre gratuitement le Brass Compost à SES HABITANTS quelque soit le lieu d'achat à LFA

- Pour en savoir plus, scannez les QR codes et découvrez les guides du compostage :



### Guide du compostage et du paillage :

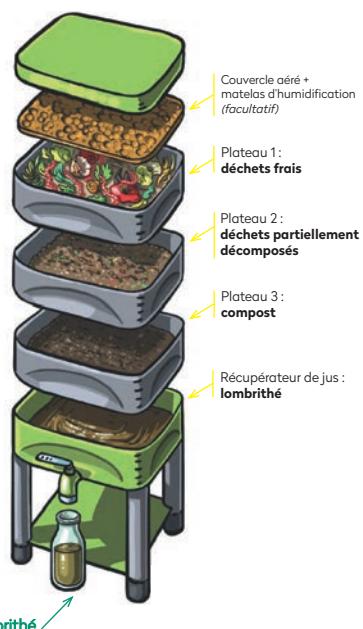


<https://www.loireforez.fr/wp-content/uploads/2020/09/guide-pratique-compostage-et-paillage.pdf>

### Composter en appartement : le lombricompostage



<https://www.loire-forez.fr/wp-content/uploads/2020/09/Composter-en-appartement-le-lombricompostage.pdf>



# Une centenaire à Bonson



Après avoir honoré Mme PUSLECKI en tant que doyenne de Bonson, nous avons eu l'honneur d'être à ses côtés pour fêter ses 100 ans révolus, le 11 juin dernier. Nous lui souhaitons encore de belles sorties sur son mini vélo pour faire ses courses !



## Un bonsonnois à Bonson

Courant juillet, Roland, le bonsonnois de Bonson 06 est venu nous rendre visite à vélo pour la seconde fois. Son parcours a été écourté par quelques ennuis mécaniques qui l'ont obligés à prendre le train à Montbrison pour un retour à Bonson dans les Alpes Maritimes. Nous le remercions de sa visite et lui souhaitons de continuer ces belles balades à vélo... A bientôt !

## Concours des « Maisons Décorées » NOUVEAU !



Photo Pinterest trucsetbricolages.com

Le concours des « Maisons décorées » de Bonson a pour objet de récompenser les actions menées par les habitants de Bonson en faveur de l'embellissement de leur ville et leur participation aux célébrations des fêtes de fin d'année.

**En considération de la crise énergétique, la notation visera à récompenser les participants qui seront dans une démarche de décos naturelles et non basées sur l'illumination.**

**Le passage du jury se fera entre le 09 décembre et le 15 décembre pendant la journée.**

Il procèdera à la notation en début d'après-midi à la clarté naturelle du jour soit entre 14h00 et 15h30.

Ce concours a pour but de participer à l'amélioration du cadre de vie et de l'image de la Commune. **En ce sens, seules les décos visibles de la rue seront prises en considération.**

Ce concours est ouvert à tous les habitants de la Commune à l'exception des membres du jury. Le dossier d'inscription et le règlement dans sa totalité sont disponibles en Mairie et téléchargeable sur le site internet :

<https://www.mairie-bonson.fr/>

**Les inscriptions doivent être déposées en Mairie ou envoyées par mail à [contact@mairie-bonson.fr](mailto:contact@mairie-bonson.fr) avant le 30 novembre 2023.**





Ce samedi 9 septembre a eu lieu, pour la seconde fois, une journée portes ouvertes à la médiathèque. Les bénévoles se sont mobilisées pour faire découvrir le lieu aux Bonnonsais, petits et grands, venus nombreux.

À cette occasion, des jeux en extérieur ont été mis à disposition des enfants. Une exposition interactive sur la grotte Chauvet leur a également été proposée.

Comme l'an dernier, une auteure locale a été mise à l'honneur : la romancière Claire VAN KINH est venue dédicacer ses ouvrages, dont Un Jour de neige et de brume, le dernier en date. Lieu d'ouverture, la médiathèque célèbre la culture plus largement : ainsi, en parallèle, Dominique GARNIER, peintre, est venue exposer ses œuvres.

Afin d'échanger et de partager un moment convivial, les visiteurs ont aussi pu profiter d'un café d'accueil, qui s'est prolongé par un apéritif et un buffet à midi.

Au final, ce ne sont pas moins de dix nouveaux adhérents qui se sont inscrits ce samedi, portant le nombre total d'usagers à plus de 300. Les inscriptions se poursuivent tout au long de l'année, aux horaires d'ouverture de la médiathèque.



#### OUVERT LES :

- **MARDI :**  
16h30 - 18h30
- **MERCREDI :**  
14h00 - 17h00
- **JEUDI :**  
réservé à l'école
- **VENDREDI :**  
16h30 - 18h30
- **SAMEDI :**  
09h00 - 12h00

Téléphone : 04 77 55 87 74  
Email : [mediatheque-bonson2@wanadoo.fr](mailto:mediatheque-bonson2@wanadoo.fr)



## ANIMATIONS A LA MÉDIATHEQUE :

DEPUIS LE 14 OCTOBRE en accès libre / à partir de 10 ans :

### WHO'S BAD : LES MÉCHANTS DANS LA CULTURE POPULAIRE

Du Joker à Cruella d'Enfer, de Dracula au Docteur Mabuse ou de Maléfique à Voldemort, les méchants sont indispensables à toute bonne histoire et ils nous terrorisent autant qu'ils nous fascinent.

Plus de 100 d'entre eux se sont donnés rendez-vous dans « WHO'S BAD », mais oserez-vous les affronter ? Cette exposition vous propose donc de (re)partir à la découverte de ces personnages que vous allez adorer détester !

Prenez votre courage à deux mains et venez découvrir les portraits richement illustrés des plus grands méchants de la culture populaire dans cette exposition passionnante et si délicieusement terrifiante...

En partenariat avec la Médiathèque Départementale de la Loire.



## !Gratuit SPECTACLE NUIT BLANCHE

Par la compagnie Les Chapechuteurs



La neige tombe dehors et Gaëlle ne veut pas dormir, une balade en extérieur s'impose ! Que se cache-t-il derrière ce tas de feuilles ? Et dans cette mare ?

À travers des scénlettes d'ombres, ce spectacle poétique nous entraîne dans les pas de Gaëlle tout au long de sa sortie nocturne dans un paysage enneigé. Une musicienne accompagne sur scène les aventures de Gaëlle par des compositions originales et des bruitages.

Samedi 18 novembre à 10h30  
(à partir de 3 ans)



### CONCOURS de DANSES DE NOËL

Défiez vos amis et impressionnez-les avec vos chorégraphies, vos mouvements et imposez-vous en véritable star de la piste !

Concours de danse Just Dance sur Wiiu  
En partenariat avec la Médiathèque Départementale de la Loire.

Mercredi 20 décembre 2023 à 15h  
(à partir de 10 ans)

Entrée libre sur inscription  
(sur place ou au 04 77 55 87 74)

# Nouvelle aire de jeux pour enfants

Nous avons l'immense plaisir de vous présenter la nouvelle aire de jeux pour enfants qui vient d'être installée au cœur du Parc de La Pierre. En plus d'être accessible dès 2 ans, elle sera le premier espace de jeu inclusif sur la commune.



**TF URBAN**  
MOBILIER URBAIN

**TF FACTORY**  
TÔLERIE FINE

**DONNER VIE À VOS DÉFIS**

[tollerie-forezienne.com](http://tollerie-forezienne.com)

10 rue de l'industrie, 42160 Bonson | 04 77 55 17 10



  
**AUTOSUR**  
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

**Auto Contrôle Forézien**

Tous véhicules  
4x4 - Collection et Camping-car



**42160 BONSON**  
**04 77 55 09 55**

# au parc de La Pierre

## Qu'est-ce qu'une aire de jeux inclusive ?

Une aire de jeux inclusive est une aire qui permet à tous les enfants de jouer ensemble, qu'ils soient porteurs ou non d'un handicap. Tous les enfants doivent pouvoir se retrouver sur ces aires de jeux, en toute sécurité. Le lieu doit également être accueillant pour les personnes qui accompagnent les enfants (là aussi, qu'elles soient ou non porteuses d'un handicap). C'est pourquoi un chemin d'accès PMR (Personne à Mobilité Réduite) sera créé dans les semaines à venir.

Entreprises : Qualicité et Contardo TP



Montant total des travaux : 42 000€ HT

Cet ensemble sera complété l'année prochaine par un portique nid d'oiseau.



De 2 ans à 12 ans

Pour cette aire de jeux inclusive, la collectivité a sollicité la Région Auvergne Rhône-Alpes, au titre du Fonds d'aide à l'aménagement d'aires de jeux inclusives, d'un montant maximum de 15 000€. Une demande de subvention est également en cours auprès du Département de la Loire dans le cadre de l'enveloppe de solidarité. La collectivité a également sollicité le montant maximum, c'est-à-dire 7 000€.



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

# Futur centre de loisirs : DES INVESTISSEMENTS VERTUEUX

Le cœur du projet est constitué d'un jardin et d'espaces de jeux. C'est un espace « positif » partagé, sur lequel l'ensemble des salles de groupes portent le regard. Un lieu ensoleillé, protégé du nord, de l'ouest et du vent, rafraîchi par la végétation. Un lieu propice à l'imagination, à la découverte, aux jeux. Les différents espaces fonctionnels encadrent les espaces des enfants en façade Ouest et Nord, les protègent vis-à-vis de l'espace public.



## LE PARTI ARCHITECTURAL ET PAYSAGÉ

Les volumes envisagés pour ce projet restent en cohérence avec les bâtiments déjà construits (restaurant municipal et médiathèque). Une architecture contemporaine et sobre, utilisant des volumes simples agencés dans une volonté de compacité, afin de réduire les surfaces de circulations, mais également de réduire l'impact du bâtiment sur son environnement.

Le bâtiment est recouvert par une toiture à 2 pans, positionnés à des hauteurs différentes entre les deux se glisse une bande vitrée permettant d'apporter un éclairage naturel au centre de la construction. Cette couverture se retourne perpendiculairement afin de protéger les espaces clos extérieurs dédiés aux enfants. Les pans de toitures hauts, en façade Est et Sud, autour des jardins, abritent principalement les salles de groupes, le hall et les circulations, ceux plus bas abritent les sanitaires, rangements, locaux du personnel, salle de repos. La bande vitrée entre ces 2 pans éclaire le hall, les circulations, les zones de vestiaires des enfants, et complète également l'éclairage des 2 plus grandes salles des groupes (petits et moyens). Elle permet également de réaliser une ventilation nocturne pendant la période estivale. Le préau le long de la clôture en limite avec le square se déploie sous une toiture terrasse (volume annexe n'abritant pas d'espaces clos).

Les matériaux choisis pour ce projet sont en majorité biosourcés : bois, paille, linoléum. La structure en bois du projet, poteaux/charpente offre son aspect chaleureux, libère l'espace intérieur et rend modulable, flexible. Les toitures en bac acier imitation zinc quartz à joints debout reprennent l'apparence du bâtiment restaurant scolaire pour une meilleure intégration dans l'environnement. Des panneaux toits « isolant-chevron » de longue portée, supportent cette toiture, et sont habillés en sous-face par des lames de bois. Les murs de façade en ossature bois remplie de paille compactée, recouverts par un enduit à la chaux procurent une enveloppe performante.

Les menuiseries en alu laqué permettent de mettre en place de grands éléments avec un entretien limité.

## LA DÉCARBONATION

- Mode constructif retenu : ossature bois,
- Isolant retenu : paille,
- Autre matériau biosourcé : revêtement de sol en linoléum 100% naturel.

### Le confort d'été

- Association du dimensionnement du renouvellement mécanique de l'air avec l'inertie du bâtiment afin de permettre la décharge nocturne des calories accumulées durant la journée,
- Pas de climatisation mais fonctionnement des CTA pendant la nuit afin de dissiper les calories accumulées en journée (free Cooling) En situation de « stress » thermique avec le fichier météo chaud, les stores extérieurs limitent les apports solaires et la ventilation nocturne dissipe efficacement les apports internes,
- Inertie assurée par la dalle du plancher sur terre-plein (pas de plancher chauffant) et par le matériau paille,
- La gestion des apports solaires par la mise en œuvre systématique de protections modulables (brise-soleil ou stores extérieurs) sur les façades Est et Ouest,
- La gestion des apports solaires par les débords de toiture sur la façade Sud,
- Ventilation mécanique de type double-flux pour les salles d'activités. La diffusion de l'air neuf hygiénique, filtré et réchauffé, s'effectue par des bouches terminales acoustiques ou par des buses,
- La possibilité de ventiler naturellement les salles d'activités par l'utilisation d'ouvrants positionnés en partie basse et en partie haute de l'ouvrage. Cette ventilation naturelle est pleinement complémentaire du renouvellement d'air mécanique,
- L'orientation Nord des dortoirs.

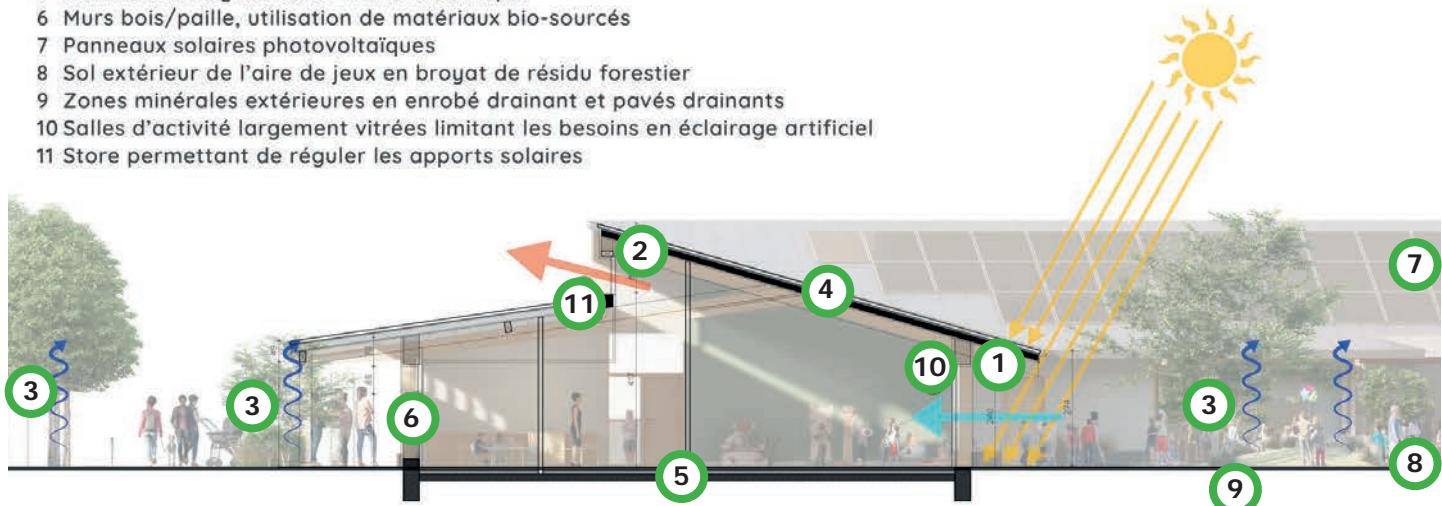
### Pour info :

La commune va poser une cuve de 10 000 litres de récupération d'eaux de pluie pour l'arrosage des végétaux.

## DES MATERIAUX NOBLES : BONSON, PRECURSEUR ET VOLONTAIRE

- 1 Avancée de toit permettant de masquer le soleil direct durant les périodes estivales
- 2 Ouverture permettant une ventilation traversante efficace
- 3 Espaces vegetalisés pour réduire les îlots de chaleur
- 4 Isolation renforcée des toitures
- 5 Dalle béton augmentant l'inertie thermique
- 6 Murs bois/paille, utilisation de matériaux bio-sourcés
- 7 Panneaux solaires photovoltaïques
- 8 Sol extérieur de l'aire de jeux en broyat de résidu forestier
- 9 Zones minérales extérieures en enrobé drainant et pavés drainants
- 10 Salles d'activité largement vitrées limitant les besoins en éclairage artificiel
- 11 Store permettant de réguler les apports solaires

Coupe présentant les principes d'éco-conception



### L'EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE

- La performance de l'isolation thermique avec l'utilisation de la paille pour une épaisseur d'environ 37cm soit une résistance thermique d'environ 7.20 m<sup>2</sup>°C/w,
- Des surfaces vitrées généreuses permettant de bénéficier des apports solaires gratuits en période d'hiver grâce à un facteur solaire élevé,
- Un renouvellement d'air mécanisé avec centrale d'air double-flux et échangeur haut rendement.

La mairie a sollicité le SIEL pour les accompagner sur :

- Un chauffage des locaux par panneaux rayonnants privilégiant l'émission de chaleur par rayonnement,
- La mise en oeuvre d'une gestion technique centralisée permettant de gérer les périodes d'occupation et de prévenir toutes dérives de consommations,
- La mise en oeuvre de panneaux photovoltaïques (SIEL) pour un fonctionnement en autoconsommation, non seulement sur le site du centre de Loisirs, mais aussi pour se substituer au restaurant municipal,
- La mise en oeuvre d'une géothermie avec 3 sondes et une PAC pour la production de chauffage et le rafraîchissement.

#### • Éclairage :

Il s'agit, suivant la configuration des espaces, de matériaux LED encastrés dans les dalles des plafonds ou de matériaux suspendus.

Le dortoir est équipé de luminaires gradables qui font office d'éclairage de veille.

La commande d'éclairage des circulations s'effectue depuis des cellules à détection de présence et de luminosité.

L'éclairage des locaux techniques et de services est assuré par luminaires étanches équipés de sources LED commandés depuis des cellules à détection de mouvement ou par des interrupteurs temporisés.

#### • Chauffage et rafraîchissement :

Production par géothermie : Chauffage des locaux, hors bloc administration, par panneaux rayonnants hydrauliques suspendus à la charpente ou intégrés au faux-plafond suivant localisation.

Régulation de la température ambiante par salle.



**GM PLOMBERIE**  
CHAUFFAGISTE - PLOMBIER

Plombier-chauffagiste RGE  
Installateur de chaudières granulés et pompes à chaleur pour chauffage central

O6 52 69 O6 68 / [gmplomberie@laposte.net](mailto:gmplomberie@laposte.net)

Guillaume Mars / BONSON (42160)  
Membre de la coopérative d'entrepreneurs CABESTAN / [www.cabestan.fr](http://www.cabestan.fr)




# La rentrée des classes à l'école Jules Verne

Le lundi 4 Septembre, 445 élèves répartis dans 17 classes (11 primaires et 6 maternelles) ont repris le chemin de l'école. Jean-Yves DUROUSSET, Directeur, a accueilli 4 nouveaux enseignants : Léa Thibault (absente sur la photo), Cyrielle COLLOMB, Mélanie DUMAS et Claire LADRET. Nous leur souhaitons la bienvenue à Bonson ! Cette année encore, une nouvelle classe a été créée avec du mobilier flambant neuf provenant de l'entreprise bonsonnaise MOBIDÉCOR. Cette troisième ouverture en 4 ans permet d'avoir un nombre d'élèves par classe dans la moyenne afin de travailler dans de bonnes conditions. Toutes nos classes sont équipées de matériels numériques (vidéoprojecteurs et ordinateurs portables) afin que nos enfants puissent accéder et profiter du meilleur enseignement.

Nous souhaitons à tous nos petits bonsonnais, aux enseignants, aux ATSEM et tout le personnel dédié à l'école une bonne année 2023/2024.



 **GM PLOMBERIE**  
CHAUFFAGISTE - PLOMBIER

Plombier-chauffagiste RGE  
Installateur de chaudières granulés et pompes à chaleur pour chauffage central

O6 52 69 O6 68 / [gmpломberie@laposte.net](mailto:gmpломberie@laposte.net)

Guillaume Mars / BONSON (42160)  
Membre de la coopérative d'entrepreneurs  
CABESTAN / [www.cabestan.fr](http://www.cabestan.fr)



## Secteur Les Grillettes - Avenue de Saint-Rambert



### Travaux avenue de St Rambert

#### Principe :

- Travaux pour le transfert du réseau EU/EP (Eaux Usées/Eaux Pluviales) du lotissement Georges Brassens vers l'avenue de St Rambert.

#### Description des travaux sur l'avenue :

- Mise en séparatif du lotissement Georges Brassens,
- Aménager le réseau EU du lotissement jusqu'au collecteur existant avenue de St Rambert.

#### Séparatif du lotissement Georges Brassens :

- Incitation des travaux chez les habitants,
- Subvention de l'agence de l'eau à hauteur de 50%,
- Participation de Loire Forez Agglomération de 30%.

#### Planning :

- Le démarrage des travaux a eu lieu en septembre 2023 par l'avenue de St Rambert,
- La durée des travaux s'étale sur 6 mois.

#### Coût prévisionnel :

- Travaux séparatifs : 399 700 € HT
- Transfert EU/EP : 438 000 € HT

## Travaux rue des Javelottes

### Objectif de la commune et de Loire Forez : comment améliorer le cadre de vie

- En ayant une esthétique d'aménagement de voirie en continuité avec les projets avoisinants déjà réalisés,
- En sécurisant tous les usagers de la voirie : piétons, vélos, automobilistes,
- En apaisant les vitesses et en organisant les déplacements des usagers,
- En améliorant la gestion des eaux pluviales du quartier.

#### Les principaux aménagements :

##### • Des mesures permettant de sécuriser les usagers de la voie :

- Positionnement d'un plateau ralentisseur au droit de la rue des Lilas,
- Création d'espaces piétons sécurisés et conformes (largeur minimum 1,40 m) permettant la continuité piétonne avec les aménagements existants,
- Aménagement de traversées de voirie sécurisées.

##### • Des mesures permettant la desserte locale :

- Une chaussée à double sens de circulation de 5.00 m de large moyen,
- Limitation de la vitesse à 30 km/h (ZONE 30),
- Formalisation de stationnements sur toute la longueur de la rue.

##### • Des mesures d'amélioration de l'environnement :

- Les trottoirs et les stationnements sont en matériaux drainant afin de permettre l'infiltration des eaux de pluie, et donc de limiter les phénomènes de ruissellement et de surcharge des réseaux d'eaux usées,
- Aménagement de petits massifs d'espaces verts pour permettre l'infiltration des eaux pluviales de voirie et le verdissement du quartier.

**Coût voirie 277 105,00 € TTC / Coût réseaux secs 138 419,36 € TTC**

Reste à réaliser le bassin en Novembre et les plantations des îlots de stationnement ainsi que le massif du carrefour avec la rue des Javelottes (80m<sup>2</sup>).



# Bienvenue aux nouveaux Commerçants/Artisans

Soutien à l'activité économique bonsonnaise

## • « Aux Petits Bonheurs, la Chance »

C'est dans l'angle de la place François Mitterrand, entre le Crédit Agricole et le cabinet de kinésithérapie, que vient d'ouvrir fin août un nouveau commerce à Bonson : « Aux Petits Bonheurs, la Chance ». Les visiteurs de la place ont déjà été attirés par les nombreuses couleurs proposées dans ce magasin. Il s'agit d'une boutique cadeaux où le mot d'ordre est « originalité ». Tout a été réfléchi et sélectionné par Virginie et Laurent, Bonsonnais également, pour que les clients viennent trouver des idées cadeaux pour tout le monde, du plus petit au plus grand, et à tous les budgets.



Mais ce n'est pas tout : vous y trouverez aussi tout un rayon confiserie vrac avec plus de 40 références, de la confiserie « rétro » (pois aux lards, pastilles vichy, violette, etc) ainsi que des références de confiseries américaines et asiatiques.

Enfin, vous pouvez également venir passer un moment au salon de thé convivial et ludique (jeux à disposition des clients) ou bien participer à des ateliers créatifs le mercredi et samedi et encore davantage pendant les vacances scolaires. **Un aperçu et les actualités du magasin sont consultables sur la page Facebook et Instagram :**

**« Aux Petits Bonheurs, La Chance »**

## • Imprimerie Images

Imprimerie familiale composée de 2 dirigeants, M. et Mme MARTINEZ et une salariée, l'imprimerie Images existe depuis 19 ans. « Implantée dans la Loire, nous avons décidé de déménager notre société à Bonson étant nous-mêmes bonsonnais.

**Nous sommes spécialisés dans :**

- **L'impression offset** pour vos documents entête de lettre, dépliants, brochures, enveloppes, carnets autocopiants. En format A5/A4/A3/A6.
- **L'impression numérique** : affiches et calendriers grand format, bâche, adhésif vitrine et voiture, enseigne, roll up.
- **Façonnage** : documents avec spirale, dos carré-collé pour vos livres, plastification A3 A4 A5. Photocopies A4. »



**Nouvelle adresse**

Zone des plaines - 7 rue Mairie Curie - 42160 Bonson

**IMAGES**  
**Imprimerie & Signalétique**

Tél : 04 77 53 00 26  
Mail : [devis@imprimerie-images.com](mailto:devis@imprimerie-images.com)  
[www.imprimerie-images.com](http://www.imprimerie-images.com)



## • Atelier M - Marianne CORVISIER - Décoratrice d'intérieur



Décoratrice d'intérieur sur la commune de Bonson, Marianne Corvisier s'est lancée il y a un an dans le réaménagement et la décoration d'espaces de vie privés et/ou professionnels.

Si vous cherchez à donner une nouvelle vie à un intérieur, réagencer une pièce devenue trop petite, changer d'ambiance dans votre maison, ou encore créer un style de déco plus harmonieux, Marianne sera ravie de discuter avec vous de vos idées.

Son approche est centrée sur l'écoute attentive, le respect des besoins de chacun, la créativité et le sens du détail.

Chaque projet est illustré par des visuels 3D afin de vous projeter dans votre futur espace avant même le début des travaux.

[atelierm-mc.fr](http://atelierm-mc.fr)

Atelier M

@a.t.e.l.i.e.r\_m

Contact : 06 81 85 07 72  
[mariannecorvisier@gmail.com](mailto:mariannecorvisier@gmail.com)

N'hésitez plus, et réinventez votre intérieur !

**Commerçants, artisans, auto-entrepreneurs... Vous souhaitez annoncer le lancement de votre activité, contactez les services municipaux à l'adresse [economie@mairie-bonson.fr](mailto:economie@mairie-bonson.fr).**

# Enfance Jeunesse

## • Périscolaire

### • Modification du règlement disponible sur le portail famille

le règlement intérieur accueil de loisirs et périscolaire a été modifié. La nouveauté de cette rentrée scolaire 2023-2024 est le **prélèvement automatique**.

<https://bonson.portail-familles.app/api/files/160>

INSCRIPTIONS DES INSCRIPTIONS CENTRE DE LOISIRS 3/17 ANS		
PÉRISCOLAIRE BONSON		
PERIODES	SORTIE PROGRAMMES d'activités Visible sur <a href="https://bonson.portail-familles.app">https://bonson.portail-familles.app</a>	DATES INSCRIPTIONS Portail familles : <a href="https://bonson.portail-familles.app">https://bonson.portail-familles.app</a>
<b>CENTRE DE LOISIRS</b> <b>VACANCES AUTOMNE 2023</b> <b>Du LUNDI 23 OCTOBRE AU VENDREDI 3 NOVEMBRE</b>	Jeudi 05 octobre 2023	A partir du samedi 07 octobre 2023 13h pour les maternelles 13h30 pour les primaires 14h pour les ados
<b>NOVEMBRE ET DECEMBRE 2023</b> <b>Mercredis au centre de loisirs</b> (du mercredi 8 nov. au mercredi 20 déc.)  <b>Périscolaire :</b> matin – cantine – soir (du lundi 6 nov. au vendredi 22 déc.)	/	A partir du samedi 21 octobre 2023 Dès 13h
<b>JANVIER ET FEVRIER 2024</b> <b>Mercredis au centre de loisirs</b> (du mercredi 10 janvier au mercredi 14 fév.)  <b>Périscolaire :</b> matin – cantine – soir (du lundi 8 janvier au vendredi 16 fév.)	/	A partir du samedi 23 décembre 2023 Dès 13h
<b>CENTRE DE LOISIRS</b> <b>VACANCES FEVRIER 2024</b> <b>Du LUNDI 19 FEVRIER AU VENDREDI 01 MARS</b>	Jeudi 01 février 2024	A partir du samedi 03 février 2024 13h pour les maternelles 13h30 pour les primaires 14h pour les ados

## • Vélo-bus... C'est parti !

Une moyenne de quinze enfants à l'heure actuelle sur les 4 parcours du vélo-bus. Le vélo-bus sera en place tous les lundis jusqu'au vacances d'octobre et reprendra à partir du 13/05.

Les avantages du vélo-bus :

- Alléger le trafic routier local
- Limiter les embouteillages aux abords de l'école
- Améliorer la qualité de l'air
- Réduire les émissions de CO2 et la consommation de carburant
- Améliorer la sécurité des élèves

Les enfants gagnent en autonomie et pratiquent une activité physique régulière. Ils apprennent aussi la solidarité. Le vélo-bus œuvre à la prévention routière et à la sensibilisation aux enjeux du réchauffement climatique. Les inscriptions se font chaque semaine via le portail famille.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour faire un ou plusieurs trajets. Merci de contacter Audrey au 06 72 94 73 19.



## Centre de loisirs été 2023



Cet été, la « Grange aux loisirs » a accueilli, chaque jour, une centaine d'enfants âgés de 3 à 16 ans, entre les locaux du périscolaire pour les plus jeunes et le site des Granges pour

les plus grands (enfants de 6 à 16 ans). Grâce à l'implication et la créativité de l'équipe d'animation, les enfants ont pu découvrir de nouvelles cultures, l'univers des dinosaures ou parcourir la richesse de la région ligérienne. Que d'aventures pour nos usagers du centre de loisirs !

Sont venus rythmés nos journées : un échange de jeunes en Pologne pour les ados, des séjours : retour aux sources à St Christo en Jarez, street art à Montbrison et au fil de l'eau à Aurec sur Loire, la compagnie Kairos théâtre en résidence au centre de loisirs, des sorties à la recherche d'un peu de fraîcheur... Mille choses à raconter et des souvenirs plein la tête de nos chers enfants !



Nous souhaitons remercier tous les partenaires du tissu associatif qui font découvrir leur passion à vos enfants toute l'année, avec toujours le même entrain.

Un grand MERCI à l'association « Gardon Retraité de Razoux » qui nous a accueilli cet été !

Afin de passer un moment convivial et donner place à plus d'échange avec les familles, le centre de loisirs et la mairie de Bonson souhaitaient proposer un temps fort :

Jeudi 27 juillet, lors de la soirée familles, vos enfants ont pu montrer leur incroyable talent en proposant leur spectacle : danses, défilé de mode avec tenues et accessoires réalisés à base de recyclage, lecture de poème autour de notre planète, musique...

Merci à tous les participants et aux partenaires pour ce beau moment de partage !



  
**LE GREEN - BONSON**

**Le Toit Forezien**  
L'ACCÉSSION À LA PROPRIÉTÉ

FRAIS DE NOTAIRES OFFERTS Jusqu'au 30.11.23

**accession@toitforezien.fr 04.69.35.07.55  
06.88.85.96.08 www.toitforezien.fr**

**PROGRAMME NEUF**

Dernières opportunités :

- 4 Pavillons T5
- 5 Appartements T4 à partir de 238 000 €

TVA Réduite  
Exonération de taxe foncière pendant 15 ans



**RECHERCHE D'UN SERVICE CIVIQUE  
AU CENTRE DE LOISIRS  
DE NOVEMBRE 2023 À JUIN 2024**

**Envie ta candidature  
(CV et lettre de motivation) à :**  
**enfancejeunesse@mairie-bonson.fr**

**LIEU :**  
Centre de loisirs  
3/17 ans et  
Périscolaire de Bonson

**DESCRIPTION DES MISSIONS**

**LE/LA VOLONTAIRE DEVRA METTRE EN PLACE LES PROJETS SUIVANTS AVEC L'ÉQUIPE D'ANIMATION ET LE/LA VOLONTAIRE DE RÉCIPROCITÉ SÉNÉGALAIS(E)**

**« RECYCL'ARTE » :**  
RÉDUIRE, RÉEMPLOYER/RÉUTILISER  
-MOBILISER LES ACTEURS/HABITANTS DE BONSON POUR LA RÉCUPÉRATION DE MATERIAUX

-METTRE EN PLACE UNE PETITE RESSOURCERIE AU CENTRE DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE DE BONSON

-PROPOSER DES ACTIVITÉS AUTOUR DE LA RESSOURCERIE (COUTURE, BRICOLAGE, ENTRAIDE, TRANSMISSION DE COMPÉTENCES...)

**« TOI ET MOI, COMMENT ON VIT ? »**  
DES ÉCHANGES INTERCULTURELS

-PRENDRE CONSCIENCE DE SA CULTURE ET SAVOIR LA PARTAGER PAR LE BIAIS D'ACTIVITÉS INTERCULTURELLES AVEC LES ENFANTS

-PROPOSER DES TEMPS D'ÉCHANGE AUTOUR DES LIVRES JEUNESSE ET DU PRIX LITTÉRAIRE

-SENSIBILISER LES PUBLICS À TRAVERS DES ACTIONS AUTOUR DE LA CITOYENNETÉ



## Pass'Jeunes

Le « Pass'Jeunes » est en vente jusqu'au 29 décembre, à l'accueil de la Mairie, aux heures d'ouverture.  
Vous retrouverez comme chaque année de nombreux avantages à profiter toute l'année, dans les structures de loisirs du territoire et auprès de nos commerçants locaux.  
Au prix de 5 euros depuis sa création, le « Pass' » est à disposition des jeunes de 11 à 17 ans, collégiens ou Lycéens.



**Voici le contenu de ton  
chèquier Pass'Jeunes  
2023/2024 :**

- 20 euros de remise pour l'adhésion dans une association de Bonson
- 1 entrée spectacle au choix dans la saison culturelle 2023/2024 de la ville de Bonson
- 1 chèque d'une valeur de 10 € à l'Espace Culturel Leclerc Andrézieux
- 1 entrée cinéma au « Family cinema »
- 1 entrée Bowling
- 1 « bon » laser fun
- Et toutes les offres de nos commerçants locaux participants !!!

**Ton Pass'Jeunes est disponible en mairie  
jusqu'au 29 décembre 2023  
Renseignement : 04 77 55 14 16**

**C.G  
NUANCES**

Plâtrerie . Peinture . Décoration  
Revêtement de Sols et Murs  
42160 BONSON . Tél : 06 79 32 39 43

# LE CENTRE DE LOISIRS MONTE SA MATERIAUTHÈQUE

Une matériauthèque, c'est quoi ?

C'est un espace où nous récupérons des matériaux (voir liste ci-dessous) afin de réutiliser au lieu de jeter. Par le biais d'activités avec tous les publics enfants et jeunes, nous pourrons donner une seconde vie aux matériaux en créant des objets.

Si vous souhaitez donner certains matériaux/outils, le dépôt a lieu :

Au centre de loisirs les mercredis matin de 8h à 9h et soirs de 17h à 18h + aux mêmes horaires lors des ouvertures de vacances, chaque jour ou au périscolaire chaque jour d'ouverture entre 17h30 et 18h30.

Merci pour votre collaboration.





• VACANCES D'AUTOMNE 2023

**DE 17H À 18H30**

# FÊTE EN FAMILLE D'AUTOMNE

VENDREDI 3 NOVEMBRE 2023 AU CENTRE DE LOISIRS  
2 RUE DES GRANGES - BONSON

**Atelier Compost**  
(EN PARTENARIAT AVEC LOIRE FOREZ AGGLOMERATION)

**Buffet Délices d'Automne**  
(GATEAUX ET BOISSONS FAITS PAR LES ENFANTS DU CENTRE DE LOISIRS)

**Expos et quizz autour de l'environnement**  
ANIMÉS PAR LES ENFANTS ET DIBOCOR (JEUNE EN SERVICE CIVIQUE)

**Inauguration du jardin automnal**  
RÉALISÉ PAR LES ENFANTS ET LA PÉPINIÈRE LA COMPAGNIE

**Zone de gratuité**  
EN PARTENARIAT AVEC LA MAISON SOLIDAIRE\*  
[HTTPS://ATPAC-MAISONSOULDAIRE.FR/](https://atpac-maisonsolidaire.fr/)  
ET TENUE PAR LES JEUNES DU CLUB ADO

**Jeux géants en bois**

LE CENTRE DE LOISIRS LA GRANGE AUX LOISIRS ATPAC MAISON SOLIDAIRE LA PUCE À L'OREILLE LA VILLE DE Bonson Loire Forez L'AGGLOMERATION L'ASSOCIATION Relais 42

**UN BRIN D'AIR À BONSON**

Lors des prochaines vacances d'automne, un temps fort sera dédié aux familles afin que les enfants inaugurent leur nouveau jardin, vous fasse goûter à leurs délices, vous montrent leurs travaux réalisés dans le cadre des vacances au centre de loisirs. Venez nombreux !!!

**Fête d'automne en famille, au centre de loisirs, Vendredi 3 novembre de 17h à 18h30.**

**Nous vous rappelons que « La Grange aux Loisirs » ferme ses portes lors des vacances de fin d'année.**

**Fermeture le 20 décembre 2023 à 18h.**

**Réouverture de l'accueil des enfants mercredi 10 janvier 2024.**

# Vivre Ensemble

## Maison des Aînés

Ouverte à tous les bonsonnais retraités  
Activités, animations, repas ...



Le CCAS reçoit uniquement sur rendez-vous :  
**04.77.55.55.62**

### • Cours Gym douce & Aqua Seniors :

Les mardis - Gym douce de 10h15 à 11h et les jeudis de 9h30 à 10h15 : Nous avons de plus en plus de participants et les cours pour cette année, sont complets.



### • Petites randonnées :

• 13 novembre • 27 novembre • 11 décembre

Rendez vous 13h30 Maison des Ainés. Si possible appeler Audrey au 06 72 94 73 19

### • Plan canicule : accueil estival des seniors

La municipalité a mis à disposition la Maison des Aînés, climatisée, afin de permettre aux seniors le désirant, de se rafraîchir de 14h à 17h sur les quelques jours où notre ville était en alerte canicule. Ce fut aussi un moment d'échanges, de jeux et de partage. Nous vous invitons à vous inscrire sur le registre de la mairie pour le plan « Grand froid » également.



Bouygues Energies & Services  
Agence Loire Auvergne  
Zac des Plaines  
Rue des Chênes - BP 467  
42164 BONSON  
Tél : +33 4 13 64 03 83  
[www.bouygues-es.com](http://www.bouygues-es.com)



- Éclairage public
- Sportif, valorisation du patrimoine, illuminations
- Réseaux
- Électrique, fibre optique, gaz
- Services aux collectivités
- Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE), vidéoprotection
- Gestion de Traffic
- Signalisation Lumineuse Tricolore (SLT)
- Panneaux à Messageries Variables (PMV), Contrôle d'accès

# Collecte nationale de la Banque Alimentaire

« Ensemble aidons l'homme à se restaurer »

La collecte nationale de la Banque alimentaire aura lieu au LIDL de Bonson :

- Le vendredi 24 novembre : de 8h30 à 20h
- Le samedi 25 novembre : de 8h30 à 20h
- Le dimanche 26 novembre en matinée : de 8h30 à 12h15



Nous avons besoin de préférence :

- conserves de poissons
- conserves plats cuisinés
- lentilles - couscous
- café - chocolat tablettes
- huile - farine
- produits pour bébés
- produits d'hygiène

**Les Français adorent manger. 10% d'entre eux aimeraient juste pouvoir le faire.**

Banques Alimentaires

Collecte Nationale les 24, 25 et 26 novembre.

Faites un don en magasin ou sur [monpaniersolidaire.org](http://monpaniersolidaire.org)



## Naissances et anniversaires de mariage 2023



Si en 2023, vous êtes un couple marié depuis 50 ans ou plus par tranche de 5 ans (55, 60, 65...), faites-vous connaître avant le 31 décembre 2023 à l'accueil de la Mairie, muni des documents et informations suivantes : livret de famille, justificatif de domicile, téléphone et un RIB. Le CCAS organise une réception qui aura lieu le **07 avril 2024** pour le fêter agréablement à l'Espace Barbara. Ce jour-là, les parents qui ont eu un bébé en 2023 seront également conviés à la cérémonie.

## Nouvelle mutuelle MISS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Bonson a conclu un partenariat avec l'association MISS (Mission Santé Sociale) afin de poursuivre les permanences santé.

MISS s'adresse à tous ceux qui souhaitent retrouver une couverture santé de qualité et / ou économiser sur les cotisations mensuelles en préférant une offre collective et mutualisée, à un contrat individuel. L'effet de groupe permet de négocier et obtenir de meilleures conditions auprès des assurances et mutuelles.

MISS est une association qui vous aide dans le choix de votre mutuelle et dans toutes vos démarches, à comprendre vos garanties, trouver une mutuelle adaptée à vos besoins, améliorer votre pouvoir d'achat et créer une relation de proximité. Exclusivement sur RDV, vous pouvez contacter l'accueil de la mairie au 04 77 55 14 16.



*MW Institut de Beauté*

SOINS VISAGE / SOINS CORPS / ÉPILATIONS / MAQUILLAGE / ONGLERIE

INSTITUT DE BEAUTÉ

Ouvert du Mardi au Vendredi de 9h00 à 19h00 et le Samedi de 9h00 à 15h00.

Adresse: 24 Avenue de la Mairie 42160 BONSON

04.77.39.30.51  
mw.beaute@outlook.fr  
Institut MW Beauté

**ASSOCIATION**  
**MISS**  
Mission Santé Sociale

En partenariat avec

**Bonson Loire**  
CCAS Centre Communal d'Action Sociale

**Une association qui vous aide dans le choix de votre mutuelle**

**NOTRE MISSION**

- Vous aider à COMPRENDRE vos GARANTIES
- Trouver une mutuelle adaptée à vos besoins
- Améliorer votre POUVOIR D'ACHAT
- Vous aider dans toutes vos démarches
- Créer une relation de PROXIMITÉ

**Entretiens individuels en MAIRIE**  
Prise de RDV : 04.77.55.14.16



# Retour sur le séjour seniors en Aveyron

**Samedi 16 & dimanche 17 septembre :** 56 seniors prennent la direction de Najac en car SESSIEQ. Ils s'installent au VVF de Najac pour une semaine, avec un programme bien chargé. Après une bonne nuit de récupération, ce matin direction le marché de Najac sous un très beau soleil. Puis, cette après-midi, balade-découverte autour du VVF pour les uns, pétanque pour d'autres. Ces dames profitent des piscines intérieure, extérieure, du hammam et du sauna pour clôturer cette belle journée.

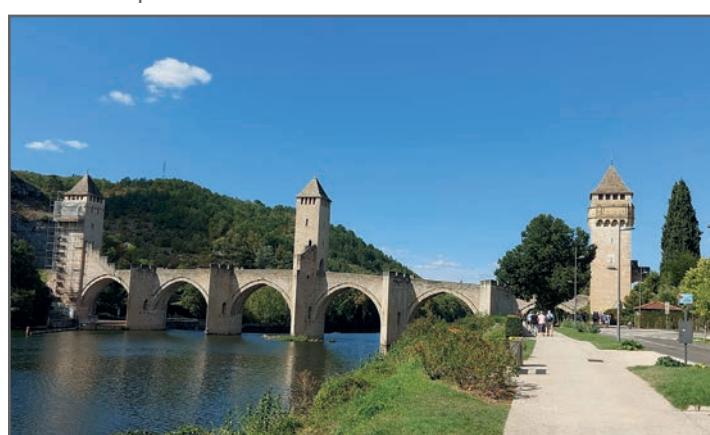


## Mardi 19 septembre :

Aujourd'hui, c'est journée repos chauffeur donc on reste « dans les parages », bien occupés quand même ... Le soleil est au rendez-vous. Gymnastique douce, piscine, hammam, marche, pétanque et jeux divers...

Découverte des gorges de l'Aveyron... Magnifiques !

Pour clôturer cette belle journée, soirée loto avec notre animateur préféré Sébastien.



## Jeudi 21 septembre :

Aujourd'hui, croisière déjeuner dans la vallée du Lot.

Au départ de Flagnac, promenade et restauration gourmande sur le bateau électrique l'Olt pour une découverte, au fil de l'eau, de la beauté des paysages de la vallée du Lot et de la gastronomie locale avec un passage d'écluse. Puis étape au village de Belcastel... une perle dans un écrin de verdure. Un petit paradis, peu importe la saison ou la météo, son charme est incontournable. Pour les gastronomes, c'est à Belcastel que Cyril LIGNAC a fait ses premiers pas en cuisine. La journée s'est terminée par un repas local avec aligot et fouace... Un délice !

## Lundi 18 septembre :

Un début de journée avec le château dans la brume pour horizon... magnifique. A 9h00, départ pour la visite guidée du bourg de Najac, l'une des cinq bastides du Rouergue, classée «pays d'art et histoire » et « les plus beaux villages de France ». L'après-midi, nous reprenons le car en direction de Naucelle, petite capitale de Ségal, où nous visitons la fabrique de tripoux Charles Savy, spécialité locale à base d'abats de veau. Puis visite du village Sauveterre-de-Rouergue qui est une bastide royale du XIII<sup>e</sup> siècle avec ses maisons à colombages, à encorbellements et ses fortifications.

Retour au VVF et soirée diaporamas sur la région.



## Mercredi 20 septembre :

Départ à 8h30 en direction du magnifique village de St Cirq Lapopie (1er village classé « Plus beau village de France ») perché sur un escarpement rocheux surplombant de 80 mètres la rive gauche du Lot, pour une visite guidée de 2 heures au fil des petites ruelles jalonnées de superbes maisons. Puis c'est au restaurant La Chartreuse à Cahors que nous partageons un délicieux repas en bordure du Lot, avant de se rendre au pont Valentré et déambuler dans le centre de Cahors en découvrant des ruelles, placettes et divers monuments. Retour au centre VVF où nous souhaitons l'anniversaire de Régine avant de clore cette belle journée par une soirée de chansons françaises.





### Vendredi 22 septembre :

Ce matin, visite de la ferme de Jacques CARLES. Un grand monsieur qui ne laisse pas indifférent...  
Une rencontre avec un personnage chaleureux, généreux et représentatif de l'accueil et du savoir-faire aveyronnais.  
Nous visitons son élevage de canards ainsi que le musée du cuivre, puis dégustons des produits de la ferme.  
L'après-midi, chacun choisit son programme : visite de la forteresse, pétanque, mini-golf, jeux de cartes, salle de sport ou repos... Cette dernière journée de séjour se termine par une soirée dansante animée par Sébastien dans une très bonne ambiance.

Nous remercions toute l'équipe du VVF pour son accueil, sa gentillesse et sa disponibilité.

## Bourse aux jouets & livres

**Rendez-vous à l'Espace Barbara**

**Dimanche 19 novembre**  
8h30-12h30



**Bourse aux jouets & aux livres**

entrée gratuite



Inscription en mairie à partir du 23 octobre  
(5€ l'emplacement de 3 m linéaire, tables et chaises fournies)  
Plus de renseignements au 04.77.55.14.16

**Carsat** Retraite & Santé au travail

**ancv**

Bonson Loire  
CCAS Centre Communautaire d'Action Sociale

## Repas de Noël

**RAPPEL : Le CCAS sera heureux de vous accueillir pour le repas de Noël des seniors le Mercredi 29 Novembre à partir de 12h - Espace Barbara - (Les inscriptions sont cloturées)**



**Colis de Noël**

La distribution des colis de Noël se fera en salle du conseil à la Mairie de Bonson. Merci de vous présenter lors des temps d'ouverture ci-après, muni d'une pièce d'identité :

- Le lundi 11 décembre de 14h00 à 17h00
- Le mardi 12 décembre de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

# LA SEMAINE BLEUE

Du lundi 2 au  
samedi 7 octobre



**Lundi 2 octobre :**  
22 seniors ont partagé un repas préparé par le restaurant municipal à la maison des ainés. Puis direction l'école Jules Verne, où les attendait une exposition de tableaux en peinture faits par les enfants et pilotés par l'association bonsonnaise « Ombres et Lumières ». Le thème de l'exposition était " Comment voyez-vous vos grands-parents ? " Les enfants ont fait preuve de beaucoup d'imagination...



**Mardi 3 octobre :**  
Près de 30 personnes ont participé à une conférence sur le savoir-faire de la fourme de Montbrison suivie d'un petit quiz entre la fourme de Montbrison et d'Ambert. Puis dégustation de fourme accompagnée d'un petit verre de Côte du Forez pour clôturer cette agréable après-midi.



**Mercredi 4 octobre :**  
Repas intergénérationnel entre les enfants du Centre de Loisirs et une dizaine de seniors au restaurant municipal avec beaucoup d'échanges entre les "convives ". Puis rendez-vous à la maison des ainés pour un loto. Tout le monde s'est beaucoup amusé.



**Jeudi 5 octobre :**  
Ce jeudi, place au sport avec notre coach Audrey. Le matin gym douce à la maison des ainés avec une douzaine de personnes et l'après-midi aqua seniors à la piscine de Montbrison.



**Vendredi 6 octobre :**  
Sortie en car à la miellerie d'Estivareilles avec une leçon de vie sur les abeilles puis déjeuner au restaurant LE BEFRANC à St Bonnet le Château où un succulent repas a été servi.



**Samedi 7 octobre :**  
Pour ce dernier jour et afin de clôturer cette belle semaine dans la bonne humeur, 150 personnes ont assisté à la représentation d'une pièce de théâtre " Ma belle-mère est tombée dans le Bonson " jouée par la troupe Rire en Folie. Une après-midi de rire voire de fou-rire. Une buvette-goûter était proposée avec boissons et tarte aux pommes au public et gracieusement servie par les bénévoles que nous remercions vivement. Nous remercions le public pour sa générosité auprès du CCAS lors de la pièce de théâtre. Nous vous disons à l'année prochaine pour un nouveau programme.



# Saison Culturelle 2023-2024

## • Journée du Patrimoine

A l'occasion de la journée du Patrimoine, un concert de musique joué par le TRIO BERGAMASQUE s'est déroulé à la chapelle de Bonson devant une trentaine de personnes.



## • Pièce de théâtre

Un public au top... Une troupe formidable ! Deux ingrédients pour fabriquer une merveilleuse après-midi de rires et de détente. Belle réussite pour cette première collaboration entre la Saison Culturelle et le CCAS à l'occasion de la Semaine Bleue.



## • SPECTACLES À VENIR

### FEENOMENE - Transformistes

**Samedi 25 novembre - 20h30**

« Costumes éblouissants, strass, paillettes, plumes...  
Vu à l'émission

« La France a un incroyable talent »... FEENOMENE va vous faire passer une soirée que vous n'oublierez pas de si tôt ».

Espace Barbara

Spectacle suivi d'une soirée DJ.

Buvette ouverte à l'entracte du spectacle  
et lors de la soirée DJ



**DONNER VIE À VOS DÉFIS**

[tolerie-forezienne.com](http://tolerie-forezienne.com)

10 rue de l'industrie, 42160 Bonson | 04 77 55 17 10



**AUTOSUR**  
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

**Auto Contrôle Forézien**

Tous véhicules  
4x4 - Collection et Camping-car



**42160 BONSON**  
**04 77 55 09 55**

- Spectacle gratuit pour tous au Marché de Noël :



**Flavie BROSSY**

**Dimanche 10 décembre**

**De 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30**

L'ambiance simple et authentique des rues d'autrefois... Retrouvez l'ambiance des rues de Paris à l'époque de la môme PIAF ! Flavie chante accompagnée de l'ancêtre du jukebox et de Deezer : son orgue de barbarie...

**Gymnase du Pré Salvau.**

**Répertoire de chansons françaises connu de tous  
ou à découvrir**

# Fête des Illuminations

**17h00**  
**Animations Place François Mitterrand**

- Dépot du courrier des enfants au Père Noël
- Par-Distribution boissons chaudes, chocolat et clémentine à l'anticipation du CME
- Distribution des bâtons lumineux
- Retraite aux flambeaux jusqu'au complexe sportif

**20h30**  
**Vendredi 8 décembre**  
**Grand feu d'artifice**  
Le groupe « Cuivrissime » interviendra en musique toute la soirée

Bonson Loire

**Dimanche 10 décembre**  
**Gymnase du Pré Salvau**

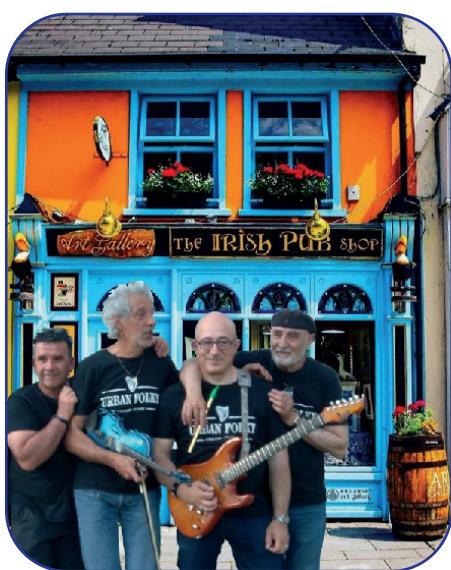
**Bonson Loire**

**Marché de Noël 9h30 - 17h30**

**Exposition de l'association Ombre et Lumières Salle Marcel Pouillon**

**Venez faire vos derniers achats de Noël auprès des exposants vous proposant artisanat, décoration (lampes, tableaux...).**

- Tickets de manège offerts par la Municipalité, à retirer à l'entrée du Marché de Noël
- Tour de calèche : 2 €/personne



**URBAN FOLKY Musique Celte**

**Samedi 27 janvier - 20H30 - Espace Barbara**

C'est comme la nuit en mer d'Irlande lorsque l'on approche des côtes galloises et que la pleine lune fait surgir la silhouette d'une forteresse au son d'une cornemuse, ou que debout face au large, à la pointe du raz, quand se détachent, comme des ombres, les rochers. Du rock qui émerge, alors que les embruns tranchants comme des lames font gigoter les pieds et battre les chœurs au rythme des risées. C'est le moment où l'on s'envole comme les cormorans, les notes et les riffs percutent les récifs de cette mélodie celtique du tonnerre et des orages pour s'apaiser sur le sable salé en trois temps comme une valse. A participé au festival « Paroles et Musique 2023 » de St-Etienne.

# Vie Associative

## • Forum des Associations



### FORUM DES ASSOCIATIONS édition 2023 :

De belles rencontres ! De nombreux échanges ! Un public venu nombreux ! Plus de la moitié de nos associations a répondu présente à ce forum. Elles ont pu présenter leurs différentes activités, prendre des contacts et des inscriptions.

Puis nous avons terminé cette manifestation autour d'un repas partagé, offert par la municipalité.

Ce moment convivial a permis de discuter et échanger sur les besoins et les attentes de chacun.

La municipalité est reconnaissante envers les associations qui l'ont remercié pour l'organisation de cet évènement ainsi que pour sa présence tout au long de l'année par le biais du prêt des salles, des subventions et de la disponibilité des services autant techniques qu'administratifs.

Nous leur souhaitons une bonne rentrée et une bonne année associative et leur disons à l'année prochaine pour une nouvelle édition.

Nous remercions Sylvie BONNET députée suppléante de Dino CINIERI et conseillère départementale ainsi que Cécile CUKIERMANN sénatrice de la Loire qui nous ont fait l'honneur de leur présence, les élus présents ainsi que les services techniques.



## • COB

Le Club Omnisports de Bonson vous rappelle que ses cours de gymnastique d'entretien pour adultes ont repris depuis plus d'un mois. Nous sommes heureux du nombre de personnes qui ont adhéré pour cette nouvelle saison, mais il reste quelques places à prendre dans certains cours ; ceux-ci ont lieu :

- le lundi de 19h à 20h
- le jeudi de 9h à 10h
- le jeudi de 10h à 11h



**Chaque cours est différent avec cardio, travail musculaire, Pilate etc... Vous pouvez avec votre adhésion participer à 1 – 2 ou 3 cours pour un tarif de 95€.** Si vous avez envie d'avoir, ou de retrouver la forme, n'attendez pas, nous serons heureux de vous accueillir dans notre association. A bientôt.

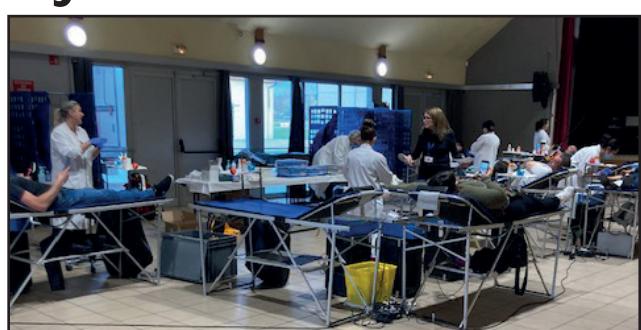
## • Amicale pour le Don de Sang Sury - St Marcellin - Bonson

Pourquoi les dons de sang et de plasma sont- t'ils si précieux?

**Pour le don de sang :** Chaque élément qui compose le sang est distribué aux malades selon les besoins de la maladie.

Sachant que les produits sanguins ont une durée de vie limitée, il est nécessaire que les dons soient réguliers pour répondre aux besoins quotidiens des patients.

**Pour le don de plasma :** Celui-ci est utilisé par transfusion directe (comme le sang) et il est irremplaçable pour la fabrication de médicaments. En donnant votre plasma, vous aidez de nombreux malades souffrant d'hémorragies importantes, de troubles de la coagulation et de déficits immunitaires graves ... C'est dire comme les dons de sang et de plasma sont importants et combien les nouveaux donneurs ont leur place, sans oublier vous tous qui venez régulièrement ce dont nous vous remercions. Pour toutes ces raisons, nous vous attendons nombreux :



- Bonson - Espace Barbara - Mardi 19 décembre 2023 - De 9h à 12h et de 15h à 19h

- Sury le Comtal - Pole Festif - l'Onyx - Vendredi 23 février 2024 de 15h à 19h

## • Agir en Forez

Le 15 septembre dernier l'association a invité à un repas convivial ses adhérents suivi de son ASSEMBLÉE GÉNÉRALE aux termes de laquelle le nouveau bureau a été nommé. Madame Sylvie ROSNOBLET a pris la présidence et a accueilli une nouvelle venue Madame Denise MALESOT. Le voyage aux Pouilles du 20 au 27 septembre 2023 a été une riche découverte et une semaine sympathique.

**PROCHAIN ÉVÉNEMENT :**  
**CONCOURS DE COINCHE**  
Dimanche 26 Novembre  
Espace Barbara - 14h00



## • A.T.B.



Venez voir la troupe de théâtre de l'Atelier Théâtre Bonsonnais, « Les planches qui volent »,



dans la pièce délirante de Michel LE DALL

« A la bière fraîche » :

- le 20 janvier 2024 à 20h30
- le 21 janvier 2024 à 15h

Espace Barbara - Bonson

Une bonne manière de prolonger les fêtes ou simplement passer un excellent moment plein de rire ! On vous attend nombreux...

## • Temps Libre



**BRICO CASH**  
+ de stock + de prix bas

**SAINT CYPRIEN**

**ARRIVAGES**

## • Sou des Écoles

Les bénévoles du Sou des Écoles ont repris de l'activité le week-end précédent la rentrée scolaire. Le samedi 2 septembre nous étions présents au Forum des Associations où nous avons pu présenter notre association et nos actions à de nouveaux parents. Nous avons continué avec la préparation de notre traditionnel vide-grenier qui se déroulait le lendemain. Le vide-grenier de 2022 avait connu un grand succès mais celui de cette année en a eu encore plus. Nous avons accueilli plus de 180 exposants. Sous un grand soleil, de nombreux visiteurs sont venus pour chiner les bonnes affaires. Cette manifestation a clôturé de très belle façon l'exercice financier 2022-2023.



Notre Assemblée Générale s'est déroulée le vendredi 22 septembre. Nous avons fait le bilan de cette riche année, aussi bien au niveau des manifestations qu'au niveau des échanges avec l'école. Elle nous a permis d'accueillir de nouveaux parents. Le bureau de notre association reste inchangé et est composé de Frédéric REYMONDON (Président), Alexandre PAYS (Trésorier) et Myriam PHERON (Secrétaire). L'Assemblée Générale s'est clôturée avec un pot de l'amitié préparé par le restaurant la Petite Assiette.

Notre première manifestation a eu lieu le 15 octobre avec notre Loto qui totalisait plus de 2 000€ de gain.

Pour finir l'année sur une touche gourmande, nous vous proposons une nouvelle édition de notre vente de chocolat en partenariat cette fois-ci avec la maison GAUCHER. En plus de mettre en avant un artisan local cette action nous permet de récupérer un pourcentage pour financer les activités des écoliers bonsonnais. Les personnes n'ayant pas d'enfants à l'école de Bonson et souhaitant participer peuvent nous contacter sur notre page Facebook Jules Verne - le sou des écoles de Bonson ou par téléphone au 06 25 34 04 34.

Le sou de écoles est une association composée de parents d'élèves bénévoles ayant pour but de récolter des fonds afin de financer les projets pédagogiques, activités et sorties portées par l'équipe enseignante. Cela permet ainsi de réduire l'impact financier pour les familles tout au long de l'année scolaire. Toute personne souhaitant nous aider, que ce soit ponctuellement ou régulièrement sur l'année, au cours d'une manifestation ou sur d'autres points est la bienvenue parmi nous ! Être bénévole au sein de notre association ne requiert pas de cotisation ni d'engagement. Nous avons besoin de nouveaux bénévoles pour continuer à exister.

Nous mettons en place un questionnaire public à ce sujet à l'adresse :

<https://forms.gle/BdzxMPs2LryGPJeX8>  
ou via le QR code ci-joint.

Merci d'avance pour votre participation.  
L'équipe de Sou des Écoles de Bonson vous souhaite une belle fin d'année.



# • FCPE

L'année scolaire 2023-2024 a démarré sur les chapeaux de roues pour les parents d'élèves comme pour de nombreux parents d'ailleurs. Nous avons participé au Forum des associations le samedi 2 septembre, fait la rentrée des classes le lundi 4 septembre puis assisté aux différentes réunions de rentrée où plusieurs parents d'élèves ont présenté l'association. Nous avons également proposé notre goûter de la rentrée vendredi 15 septembre dernier devant l'école à partir de 16h30. C'était un moment convivial et d'échanges avec les familles, les professeurs, les animateurs, l'élue municipale et le délégué départemental de l'éducation nationale. Nous avons partagé des jus de fruits, des morceaux de pomme et de cake et beaucoup discuté !!! Merci à tous d'être venus

En soirée, se tenait notre **Assemblée Générale** ; ce fut le moment de :

- **faire le bilan de l'année 2022-2023,**
- **de présenter nos projets pour cette nouvelle année :**
  - rencontrer la mairie pour trouver des solutions pour améliorer les inscriptions sur Portail Familles
  - organiser une conférence pour les parents,
  - faire intervenir l'association Aispas dans le cadre de la prévention d'abus sexuels ...
- **d'élire le nouveau bureau**
- **de remercier les parents sortants et d'accueillir les nouveaux parents**

Pour faire suite à toutes nos démarches entre mai et juin dernier, nous avons déjà relancé la mairie notamment sur les difficultés d'inscriptions des élèves pour les temps périscolaires et le dysfonctionnement du portail famille. Les discussions sont en cours.

Cette année 2023- 2024, nous sommes 24 parents d'élèves bénévoles. Comme toujours, nous défendrons le bien-être des enfants et porterons la voix des parents aux Conseils d'école, aux rencontres avec l'école et la mairie. Notre trombinoscope est affiché aux différentes entrées de l'école. **Vous pouvez continuer à nous contacter :**

- **sur la Page Facebook ou en message privé sur Messenger**
- **par mail :** assofcpebonson@gmail.com
- **par courrier :** notre boîte aux lettres est à gauche de l'entrée du périscolaire

Merci aux parents pour la confiance que vous nous renouvez pour vous représenter.

A bientôt,

Vos représentants des parents d'élèves de l'école de Bonson



# • L'AVENIR DE L'ÉCOLE DES GRANGES



Bonsonnais en colère 42



Cet article est rédigé en commun par la municipalité et le collectif « Bonsonnais en Colère »

Comme cela a été expliqué dans le bulletin municipal de mois d'Avril 2023, la municipalité travaille sur le devenir du site des Granges suite à la décision de transférer le centre de loisirs dans des locaux neufs.

Un des scénarios envisagés était la construction de logements de standing en accession à la propriété. Ce qui a déclenché des interrogations au niveau de la population et provoqué la constitution du collectif « Bonsonnais en colère » suite à la découverte fortuite d'un dépôt de permis de construire au 2 rue des Granges sur le panneau d'affichage de la mairie.

Monsieur le Maire, devant les réactions de certains habitants et de ce qu'il qualifie de rumeurs, exprime, pour couper court à ces dernières, le souhait de rencontrer les membres du collectif. Cette rencontre a lieu le 14 mars, permettant aux uns et aux autres d'exprimer points de vue et sentiments. Une seconde rencontre est actée en date du 11 Avril pour permettre à chacun de poursuivre les échanges et au collectif de faire état de 21 propositions construites à partir des suggestions de la population et de sa propre réflexion dont certaines ont retenu l'intérêt de la municipalité.

**En synthèse il ressort de ces rencontres :**

- 1- Que la mairie ne peut s'opposer au dépôt d'une demande de permis de construire.
- 2- Que M. le Maire insiste et répète qu'il n'a pris aucun engagement, que rien n'est signé ou acté et que tout projet sur un terrain communal ne peut voir le jour sans l'accord du Conseil Municipal.
- 3- Qu'à aucun moment le collectif n'a fait usage de l'expression « logements sociaux » et que sa pétition n'a pour seule vocation que la défense d'un patrimoine, l'école des Granges, dont il ne souhaite pas la démolition.
- 4- Que pour la municipalité, un projet de réhabilitation du site des Granges répondant aux normes actuelles des Établissements Recevant du Public (ERP) « coûterait très cher aux Bonsonnais ... ». Il a donc été décidé de reconstruire le centre de loisirs sur le site des Javellettes.
- 5- Que le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) ne permet d'envisager sur le site des Granges que des projets d'habitation ou de services.
- 6- Devant l'inquiétude du collectif de voir l'augmentation de la population de notre commune, classée récemment « ville centre » par le PLH (Plan Local d'Habitation) il est rappelé que la commune doit accepter des constructions de logements, tout en ajoutant qu'elle a déjà atteint son quota de logements sociaux.
- 7- Que le collectif questionne la Mairie sur les conséquences et impacts d'une construction d'immeuble en lieu et place du site des Granges en termes de réseaux divers, circulation automobile, stationnement et sécurité...
- 8- Qu'en fine, Monsieur le Maire a demandé au promoteur Life Immobilier l'arrêt du projet de construction exprimant sa préférence pour l'écoute de la population et le dialogue. Aucune décision ne sera prise avant 2025 (date d'ouverture du nouveau centre de loisirs).
- 9- Que Monsieur le Maire aurait obtenu l'accord de principe de EPORA (Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes) déjà mandaté pour étudier le projet de restructuration du ténement du 11 Novembre, d'intervenir sur celui du site des Granges, et s'engage à informer le collectif et à l'associer à l'évolution de sa réflexion.
- 10- Que sur invitation de Monsieur le Maire, le collectif a fait état de 21 propositions d'où émergent de façon significative la conservation du bâtiment le plus ancien de l'école des Granges et le développement d'un univers végétal en lieu et place du bâtiment le plus récent, sans valeur architecturale et patrimoniale.

**En conclusion :**

**La municipalité fait état de sa volonté de « travailler avec différentes structures pour établir plusieurs scénarios réalisables » et entend le collectif sur l'importance de tenir compte de l'avis de la population.**



## Droit de parole à l'opposition :

Rappelons-vous... À Bonson, les dernières élections municipales ont donné vie à une liste d'opposition « Bonson à l'écoute, Bonson en action ». Cette liste est actuellement composée de 4 membres résidant dans quatre quartiers différents. Effectivement nous ne sommes que quatre ; le code électoral nous offrant 1 siège pour 100 voix obtenues alors que 35 voix ont suffi à la liste majoritaire pour obtenir 1 siège. Mais nous abordons là un autre débat plutôt de l'ordre du législatif !

Plus localement plusieurs éléments ont été mis en place afin d'occulter notre existence. Certes un local, bien évidemment hors des locaux de la Mairie, a été mis à notre disposition, mais ceci uniquement le mardi et de plus avec l'interdiction formelle d'y recevoir qui que ce soit. Nous observons là, une volonté à peine déguisée de nous couper de la relation vitale pour tout élu avec les habitants et pour les habitants avec ses représentants. C'est la loi, rien que la loi mais sans hauteur de vue !

Que nous reste-t-il si nous ne pouvons pas déjà exister au travers de ce point fixe qu'est un local accessible à tous ?

- Ces quelques lignes écrites au travers du minimum autorisé soit ¼ de page sur 4 parutions du « Au Fil du Bonson » bref une page par an !!

- Nos remarques et questions qui animent les différentes délibérations des CM alors qu'en face règne un royal silence !

- Nos questions orales (cependant écrites et transmises 3 jours avant le Conseil) 80 questions à notre actif depuis 2020, concernant la vie locale dont vous pouvez prendre connaissance sur le site mairie-Bonson (site intéressant et bien conçu)

- Nos propositions en commissions malheureusement assez souvent peu prises en compte puisque présentées autour d'un projet le plus souvent finalisé !

- Notre page Facebook « Bonson à l'écoute Bonson en action »

Sachez cependant, qu'en dépit de toutes ces vicissitudes, nous nous efforcerons toujours et avec opiniâtreté, à donner corps aux aspirations de nos électeurs comme à celles de tous les bonsonnais qui nous ont sollicités, qui nous sollicitent et qui nous solliciteront. Plus encore en qualité d'élus BÉNÉVOLES, nous nous devons d'être toujours plus imaginatifs afin de pouvoir toujours, vous rencontrer, vous écouter et agir dans le cadre des possibilités restreintes qui nous sont données.

Marie-José SAULODES, Marcel LEROUX, Hervé BRU, François GILBERTAS

Bonsonenforez2020@outlook.com

## Droit de parole à la majorité :

### L'enfance et la jeunesse : grandir et s'épanouir à Bonson !

Depuis 15 ans nous avons développé et mis en place de nombreux services, équipements et actions à destination de nos petits bonsonnais.

- La petite enfance : pôle petite enfance de 48 berceaux ouvert en 2012, l'Île aux Coissoux, ainsi que l'accompagnement à l'ouverture de deux Maisons d'Assistantes Maternelles.

- La création de véritables accueils de loisirs soutenus par l'Etat et la CAF : centre de loisirs, accueil périscolaire et club ados.

- Un Pass' Jeunes à destination des 12/17 ans qui propose des activités, bons d'achat et promotions chez des commerçants bonsonnais partenaires.

- Des chantiers éducatifs à destination des 16/18 ans afin d'acquérir une première expérience professionnelle et de financer un projet.

- L'opération ma ville à vélo avec la distribution de vélos aux élèves de l'école Jules Verne et l'organisation de vélobus.

- Le Conseil Municipal Enfants : Tout en s'éduquant à la citoyenneté, participe aux cérémonies officielles de la commune, monte des projets, s'implique dans les relations intergénérationnelles, se forme aux gestes qui sauvent, met en place une action pour récolter des fonds.

- Le Groupe scolaire Jules Verne : augmentation des moyens alloués avec les crédits et équipements scolaires, les subventions pour divers projets éducatifs, équipements mobiliers et informatiques, moyens humains avec une ATSEM/classe, augmentation des projets éducatifs, agrandissement et rénovation des locaux, nouveau restaurant municipal...

- La médiathèque de Bonson n'a de cesse de travailler avec les jeunes de la commune : les écoliers, les enfants du centre de loisirs et de la crèche pendant les vacances scolaires. D'octobre à décembre une nouvelle exposition, des jeux, des lectures, un spectacle sont proposés.

- Structures de loisirs : en 2008, il n'y avait pas d'aire de jeux publique. Depuis, un plateau sportif au parc des Javelottes, une aire de jeux place Jules verne, une autre au complexe sportif, et plus récemment une au Parc de la Pierre. En 2024, le budget communal dédié à l'enfance et à la jeunesse représentera presque 50% des dépenses de fonctionnement. En termes d'investissements, près de 9 000 000€ ont été consacrés à des travaux et du matériel. Preuve par les chiffres que nos jeunes bonsonnais sont notre priorité. Nous tenons une nouvelle fois à remercier toutes les personnes qui s'investissent au quotidien pour nos coissoux.



42160 Bonson

Plâtrerie  
Peinture

Décoration intérieure  
et extérieure  
Neuf et rénovation

06 47 06 68 12



# Labélisation Villes et Villages Fleuris 2024

Tous ensemble, valorisons notre commune  
en améliorant le cadre de vie  
et nos paysages !

## Bonson Loire

Candidature Label  
Villes et Villages Fleuris - 2024

### Accueil et permanences :

- **État civil** : horaires d'ouverture de la Mairie
- **CCAS** : uniquement sur RDV, Magali ERSEVIK
- **Service urbanisme** : uniquement sur RDV au 04 77 55 55 68 - Stéphanie VIAL

### Rappel des numéros d'urgence

15 .....	Samu
17 .....	Police
18 .....	Pompiers
112 .....	Urgences Européennes
115 .....	Urgences Sociales
116000 .....	Enfants disparus
119 .....	Enfance maltraitée
04 72 11 69 11	Centre antipoison de Lyon

### Horaires Mairie :

- Le lundi de 13h30 à 17h00
- Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Le samedi de 8h30 à 12h00

Tel. : 04 77 55 14 16 / Courriel : contact@mairie-bonson.fr



Revue Municipale de Bonson N°108 - Octobre 2023

Tirage à 2100 exemplaires

**Directeur de publication** : M. Thierry DEVILLE

**Délégation** : Mme Christine PAQUIS

**Rédaction** : Élus, Associations, Mairie

**Conception & réalisation** : Service Communication

**Impression** : Lucky Imprimerie

**Distribution** : Médiapost